

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Band: 34 (1905)
Heft: 1

Artikel: Les œuvres post-scolaires [suite]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1038784>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 31.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les œuvres post-scolaires

(Suite.)

Avant d'entrer dans le détail des œuvres scolaires et post-scolaires, il est nécessaire de jeter un coup d'œil sur la formation de ceux qui seront les initiateurs et les soutiens de ces œuvres. Le but poursuivi étant de former le *chrétien*, l'honneur de fonder et de faire prospérer de telles œuvres revient de droit au curé qui, dans sa paroisse, a la responsabilité spirituelle de cette portion du diocèse que son évêque lui a confiée; mais comme dans le chrétien il y a aussi le citoyen, l'instituteur a le devoir de collaborer, dans la mesure de ses forces, au travail du prêtre. Le prêtre! l'instituteur! le premier, de droit divin, l'éducateur, le guide, le soutien des âmes et des consciences; le second, chargé par la famille de former le citoyen; les deux unissant leurs efforts pour offrir à l'Eglise et à la société un chrétien accompli: quelle sublime vocation! quelle grande et noble mission!

Or, toute mission suppose une préparation; quelle sera cette préparation? Il n'appartient pas à un laïque de dicter aux ministres de l'Eglise leurs devoirs, ni de leur prescrire la voie dans laquelle il convient de les voir orienter leurs études. Aussi, est-ce à des prélats, à des ministres de l'autel, à la fois constitués en dignités et illustres par l'action qu'ils ont propagée autour d'eux, que j'emprunte des conseils dont la gravité et l'impérieuse urgence des événements démontrent l'opportunité.

Mgr Doutreloux, évêque de Liège, disait naguère: « Que notre clergé étudie les applications de la justice et de la charité du Christ à l'économie sociale; qu'il les possède si bien que, dans les questions qui s'y rattachent et qui préoccupent les esprits autant qu'elles passionnent les masses, il soit à même de prononcer des jugements droits, de donner de vraies solutions, de réfuter et de stigmatiser les fallacieuses erreurs du socialisme. »

Ces quelques mots suffisent pour tracer magistralement les linéaments du programme scientifique nouveau qui s'impose au clergé.

En effet, quoi de plus opportun, quoi de plus urgent que d'opposer aux travaux de l'école socialiste, aux Karl Max, aux Lassalle, aux Henry George, aux Jaurès, comme aussi aux œuvres de l'école classique qui, depuis Adam Smith, ont empoisonné d'aphorismes délétères les chaires de l'enseignement économique et ont amené l'avènement du socialisme; quoi de plus opportun, dis-je, que de leur opposer, au nom de la science même, des travaux et des réfutations capables de

démasquer les sophismes, de renverser les erreurs et de faire sortir de la discussion les grands et éternels principes de l'ordre social chrétien ?

Or, pour débrouiller les sophismes et démasquer les erreurs, il importe de connaître à fond les vrais principes de l'ordre moral et de l'ordre économique. Écoutons ici la parole du chanoine Hitze, un célèbre économiste qui, par sa foi et sa doctrine, a conquis une place considérable dans le clergé allemand ; il s'adresse aux membres du clergé :

« Assurément ces questions sont nouvelles aussi pour nous ; l'enseignement traditionnel nous laisse à court ; nous en sommes encore aux années d'apprentissage.

« Oui, certes, les principes sont anciens ; ils ont été magistralement exposés par saint Thomas ; les principes sur l'intérêt et l'usure, sur la propriété et le travail, sur la justice et la charité, sur la loi et l'Etat, sont anciens ; mais ce qui est nouveau, c'est leur application et leur développement. Qui voudrait comparer notre siècle de chemins de fer, d'électricité et de bateaux à vapeur, de grandes industries et de grandes villes, avec les époques où un saint Augustin écrivait sa *Cité de Dieu*, où un saint Thomas d'Aquin écrivait sa *Somme* ?

« Les bouleversements économiques et sociaux ont imposé aussi des charges nouvelles au soin des âmes ; ils ont ouvert des voies nouvelles, et c'est en vain que vous chercherez des éclaircissements et des solutions dans les ouvrages de philosophie, de morale et de direction religieuse. Si vous voulez vous mettre à la hauteur de votre mission, il vous faut étudier les problèmes du siècle présent, apprendre en enseignant, enseigner en apprenant ; lors même qu'il y aurait à cela des dangers, il le faut, le besoin est urgent.

« Oui, nous devons étudier les questions sociales ; nous devons les connaître et les enseigner pour faire la distinction du juste et de l'injuste ; nous devons discerner et reconnaître les revendications légitimes ; les soutenir et nous opposer à l'injustice. L'erreur est dangereuse quand elle a une base légitime ; le socialisme démocratique mène à de légitimes exigences, mélangées seulement d'erreurs. En prendre la vérité, en éliminer l'erreur, c'est là le meilleur moyen de combattre le socialisme démocratique.

« Nous devons aussi conformer les enseignements d'économie sociale à ceux de notre foi ; nous devons proclamer hautement l'idéal chrétien au milieu même des erreurs et de la confusion de la question sociale et montrer que le développement économique doit être conforme à l'idéal chrétien. »

Ces graves et lumineux enseignements se passent de tout commentaire ; la conclusion en est donnée par un Mandement épiscopal de l'évêque de Liège, déjà cité.

« Nous désirons que, mûs par leur charité envers ceux qui mangent leur pain à la sueur de leur front et qui courent

aujourd'hui plus de dangers, les prêtres instituent ou fassent instituer des sociétés où les ouvriers et les artisans apprennent ce qu'il y a de vrai et ce qu'il y a de faux dans les doctrines modernes ; où, par le moyen d'œuvres économiques, ils se prêtent un mutuel appui pour sauvegarder l'honnêteté des mœurs, pour se procurer de quoi satisfaire aux nécessités du présent et de l'avenir, pour défendre et favoriser les intérêts de leur travail professionnel. »

C'est ce qu'ont parfaitement compris un grand nombre d'évêques et de prélats éminents dont l'énumération surchargerait inutilement ce modeste travail ; mais au-dessus de toutes ces illustrations plane la rayonnante figure de S. S. le Pape Léon XIII donnant au monde le lumineux enseignement sur la question ouvrière par ses immortelles Encycliques, ses Brefs et ses allocutions.

C'est ainsi que l'Eglise de Dieu, protectrice avant tout de ce qui est faible, pauvre et souffrant, saura reconquérir dans le monde moderne le prestige et l'amour que les doctrines révolutionnaires et le scepticisme des institutions ont si lamentablement altérés dans les âmes.

Déjà, dans nombre de séminaires, s'élèvent des institutions nouvelles. Les professeurs de philosophie et de droit naturel se préoccupent des problèmes sociaux ; de nouvelles chaires économique-morales sont même créées ; des conférences se fondent où les jeunes lévites débattent entre eux, sous la direction de leurs maîtres et à la lumière de la vraie doctrine, ces questions si intéressantes dans les temps agités où nous vivons. En poursuivant courageusement cette voie, en l'élargissant selon les besoins, les prêtres seront à même de rechercher la solution des problèmes les plus inquiétants de la question sociale, cela dans la justice et la vérité ; ils pourront réaliser dans leur plénitude les enseignements du divin Maître qui dit aux classes élevées : « inclinez-vous », aux classes ouvrières : « élevez-vous », à toutes : « embrassez-vous » ; ils seront « apôtres » dans le sens le plus sublime du mot.

(A suivre.)

F.



Au théâtre :

— M. Molé est enrôlé ; il vous prie de l'excuser s'il ne peut interpréter le rôle du *Séducteur*.

— Eh ! précisément, crie-t-on du parterre au régisseur, c'est *en rôlé* qu'il doit jouer.

*
* *

Pour obtenir des hommes le simple devoir, il faut leur montrer l'exemple de ceux qui les dépassent ; la morale se maintient par les héros.

